Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne-Franche-Comté

Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Hébergements proposés par des particuliers via des plateformes : 2 nuitées sur 3 sont réservées par des clients résidant en France

En Bourgogne-Franche-Comté, un peu plus de 2 millions de nuitées ont été réservées en 2019 sur les quatre principales plateformes Internet d'hébergements proposés par des particuliers. Comparé aux autres régions françaises, le recours à cette offre d'hébergement est relativement faible. Les séjours sont moins fréquents, plus courts et concernent moins de personnes. Néanmoins, ces réservations en ligne prennent de l'ampleur. Le nombre de nuitées progresse de 23 % en un an, essentiellement tiré par la clientèle résidant en France. Celle-ci est de plus en plus présente dans la région et se répartit plus uniformément tout au long de l'année que la clientèle non-résidente.
Les réservations de nuitées en Côte-d'Or sont de loin les plus fréquentes dans la région, grâce notamment aux atouts touristiques de l'agglomération dijonnaise et à l'œnotourisme. Avec ses domaines skiables, le Jura se classe au deuxième rang mais attire surtout la clientèle résidente.
En 2020, la pandémie de Covid-19 a fortement affecté le tourisme et n'a pas épargné les plateformes de réservation d'hébergements.

26 novembre 2021

Nombre de nuitées réservées par département sur les quatre principales plateformes en 2019

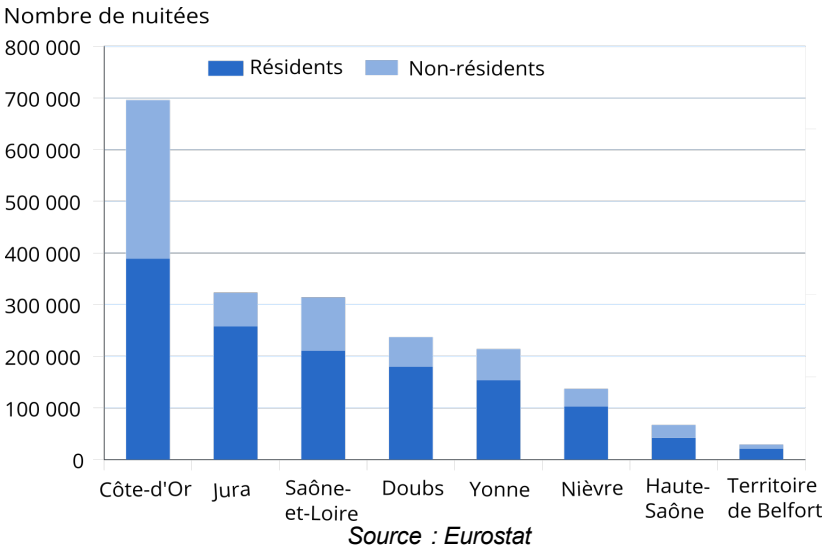

Source : Eurostat

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne-Franche-Comté

Nous contacter :

Yohann Rene
Chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.11
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté N° 142
www.insee.fr, rubrique statistiques

#BFC @InseeRegions

Depuis 75 ans Insee vous parle de vous